Bulletin d'information n° 28, Février 2026

Save & vous



En bref

Ce début d'année 2026 a été marqué par de fortes précipitations. Dès le 25 janvier, de nombreux débordements ont été observés. Des hauteurs records de niveau d'eau ont été atteintes à certains endroits du territoire.
L'ensemble du personnel du Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGESAVE) a été mobilisé et s'est rendu présent pendant cette période de fortes pluies. Le SYGESAVE reviendra plus en détails sur cet épisode lors d'un prochain bulletin d'informations.

LE CHIFFRE DU MOIS :



Panneau en bord de la Save à Lévignac
Mairie de Lévignac©

12

C'est le nombre de panneaux toponymiques du cours d'eau de la Save qui ont été posés sur des ponts du territoire du syndicat. Ces panneaux ont été mis en place en collaboration avec les communes concernées (Espaon, Samatan, Labastide-Savès, Cazaux-Savès, l'Isle-Jourdain et Lévignac) et les services voiries des Conseils Départementaux du Gers et de la Haute-Garonne.

LA PHOTO DU MOIS :

Le bassin de la Save, comme beaucoup d'autres bassins, a été récemment touché par de fortes crues, provoquant des inondations. Ici, l'eau s'est déversée dans les parcelles longeant la Save à l'Isle-Jourdain. Ces constats ont pu être observés à différents endroits, à l'aide de photos aériennes prises depuis des drones, pilotés par les agents des Directions Départementales des Territoires (DDT).



Inondation de la Save à l'Isle-Jourdain, le 13/02/2026 - DDT 32©

APPEL A TEMOIGNAGES :

Si vous avez des **photos** ou **vidéos** des récentes **crues** et **inondations**, vous êtes invités à les partager en les envoyant par mail à "f.popek@sygesave.fr".
Merci d'indiquer, si possible, le lieu, la date et l'heure des prises de vues.
Merci pour votre contribution à l'étude générale, ainsi qu'à la mémoire collective du risque du bassin de la Save ... !

L'agenda

03/03/2026 : Réunion des partenaires "Bilan 2025-perspectives 2026", par le SYGESAVE, à Montaigut-Sur-Save (31)

13/03/2026 : Webinaire "Enjeux et caractérisation des cours d'eau en têtes de bassins versants", par l'association Demain Deux Berges, en ligne

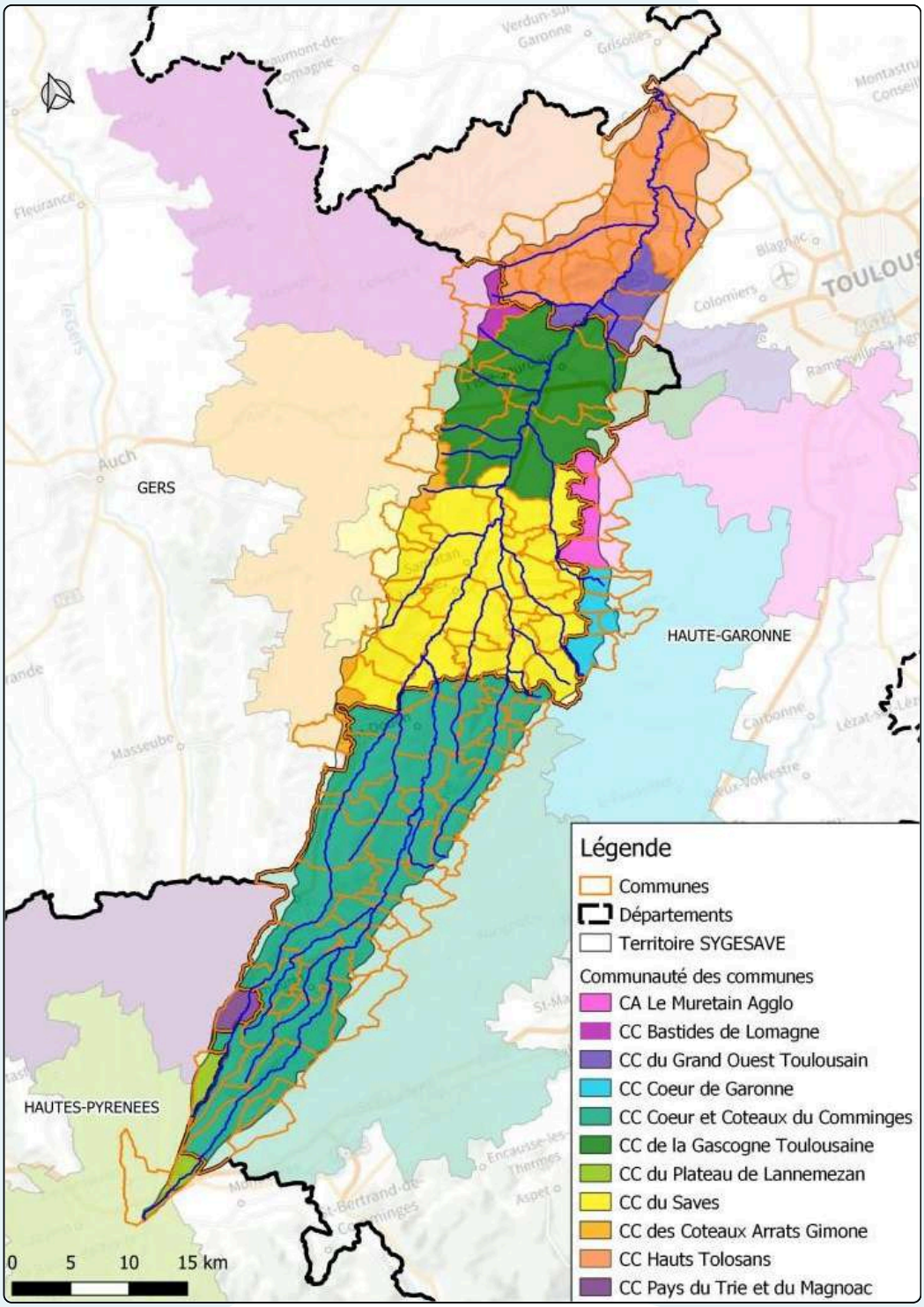
20/03/2026 : Ciné-rencontre "L'Appel des libellules", par la CATZH du Gers, le cinéma de Samatan et le SYGESAVE, à Samatan (32)

24/03/2026 : Journée d'échanges GEMA/DDT32, par la DDT 32, à Auch (32)

09 & 10/04/2026 : Colloque "Évaluations quantitatives de la ressource en eau", par l'association Demain Deux Berges, lieu à définir

BILAN DU MANDAT 2020-2026

Lors de la dernière réunion du comité syndical du Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGESAVE), le 26 janvier dernier, le Président, M. Jean-Luc DUPOUX a souhaité dresser un bilan du mandat 2020-2025.



Carte du territoire du SYGESAVE - SYGESAVE©

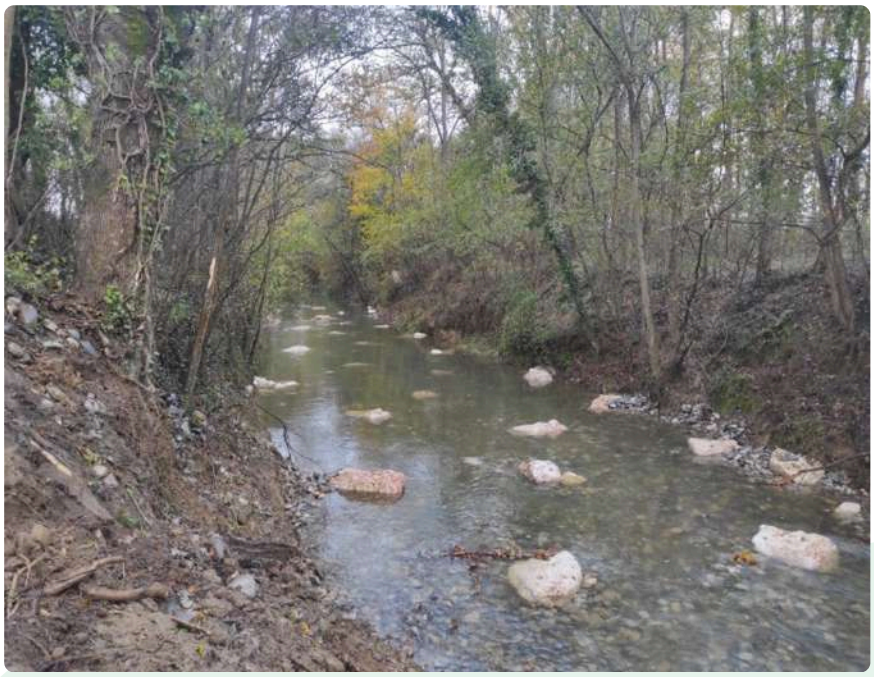
Après l'intégration de la Communauté des Communes du Pays de Trie et du Magnoac (commune de Bazordan) il a rappelé que le syndicat comptait désormais **11 collectivités membres.**

Durant ce mandat, le Comité syndical, constitué de 35 membres, s'est réuni 22 fois et a approuvé 162 délibérations. M. Jean-Luc DUPOUX a salué l'assiduité de nombreux membres, ayant permis d'atteindre le quorum à chacune des réunions.

Un bilan des actions réalisées durant cette période a ensuite été présenté en quelques chiffres.

En ce qui concerne la gestion des milieux aquatiques, des actions « récurrentes » ont été menées :

- L'entretien régulier des abords de **218 ouvrages**,
- L'extraction de plus de **260 embâcles**,
- **70 km de ripisylve** ont été traités
- L'apport de **4 525 tonnes de matériaux** (blocs, galets, graviers) dans le lit de la Save permettant de recréer près de **8000 m² de matelas alluvial** dans le fond du lit.



Recharge sédimentaire à l'Isle-En-Dodon - SYGESAVE©



Embâcle à Montégut-Savès SYGESAVE©

Des actions plus ponctuelles ont également été menées comme :

- Le traitement de **quatre atterrissements**,
- La renaturation (création d'habitats aquatiques) de près de **450 m de cours d'eau** sur six sites,
- L'**effacement d'un plan d'eau** en recréant le lit initial du cours d'eau,
- L'**aménagement de seuil** permettant de rétablir une partie de la continuité.



Renaturation avec création d'habitats aquatiques à Cadeillan - SYGESAVE©

De plus, le Président rappelle que le syndicat a **acquis plus de 10 hectares** de zones humides. Ces acquisitions permettent de protéger la biodiversité des zones (prairies, bois). Ces parcelles acquises sont soumises à des plans de gestion avec diverses actions (entretien, débroussaillage, réouverture de milieux, ...)



Prairie humide, parcelle du SYGESAVE, à l'Isle-Jourdain - SYGESAVE©

En ce qui concerne la prévention des inondations, l'étude des systèmes d'endiguement a conduit à classer les digues de Lombez (deux digues protégeant la cité des Castors et de la Ribère).

Jean-Luc DUPOUX a rappelé la volonté du syndicat d'améliorer la prévention en matière de risque d'inondation en **installant 3 systèmes d'anticipation de crue** en amont du bassin versant. D'autres opérations sont à venir comme la pose de repères de crue et l'implantation d'échelles limnimétriques complémentaires.



Echelle limnimétrique SYGESAVE©



Bois alluvial, parcelle du SYGESAVE, à l'Isle-Jourdain SYGESAVE©



Inauguration des systèmes d'anticipation de crue, à Saint-Plancard - SYGESAVE©

Il a aussi salué l'arrivée récente au sein du syndicat de Rachel BOUSSOU, ingénieure agronome, qui a pour mission d'engager une dynamique territoriale à destination du monde agricole visant à mettre en place des mesures contre l'**érosion des sols**.

Plus de **300 dossiers ont été traités en 6 ans**, nécessitant l'appui technique et réglementaire réalisé par les techniciens auprès des riverains et des collectivités.



Animation scolaire à l'Isle-Jourdain - SYGESAVE©

En matière de communication, plusieurs outils ont été développés durant le mandat : Une lettre d'information régulière ainsi que la présence du syndicat sur les réseaux sociaux.

Jean-Luc DUPOUX, a aussi évoqué les actions de sensibilisation en milieu scolaire qui ont concerné, plus de **1 000 élèves** durant le mandat. Le syndicat a également été présent sur plusieurs événements emblématiques : des ciné-débats, la fête de l'écotourisme, la semaine verte de Samatan, la foire de la Saint-Martin de l'Isle-Jourdain, ...

Les programmes d'actions ont bénéficié de l'aide de l'**Etat**, de l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne**, du Conseil Régional **Occitanie** et des Conseils Départementaux du **Gers** et de la **Haute-Garonne**. M. le Président a tenu à préciser que l'enveloppe de cotisation des collectivités membres était restée identique pendant toute la durée du mandat.



Ciné-débat à l'Isle-En-Dodon - SYGESAVE©

En plus des partenaires financiers, le SYGESAVE maintient un lien très fort avec ses **partenaires techniques** pour la mise en place des actions du syndicat (l'Office Français de la Biodiversité, les fédérations départementales de pêche, les cellules d'assistances techniques des zones humides, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, ...)

Afin d'envisager des pistes d'amélioration, lors de l'installation de la nouvelle assemblée délibérante, les délégués ont été invités à se prononcer sur les modalités d'organisation des réunions, la réactivité des agents, les outils de communication, les liens avec les conseils communautaires.
De manière générale, la lettre d'information a été plébiscitée car il s'agit d'un document facile à lire, facile à diffuser et apportant des informations sur les actions menées par le syndicat.
Les élus ont insisté sur la nécessité de présenter le SYGESAVE et ses actions auprès des différents conseils communautaires dès le début du prochain mandat qui sera en place une fois les élections municipales passées.

Bien que la qualité et le partage de l'eau soient un défi pour les années à venir, la compétence "**Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**" (GEMAPI) reste mal connue de la plupart du grand public et des élus communautaires.

A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR ...

- Pour en savoir plus sur le *Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents* (SYGESAVE).
- Pour en savoir plus sur la compétence "*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*" (GEMAPI).

SUIVEZ-NOUS

Je m'abonne à la newsletter

Je me désinscrit de la newsletter

Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents
Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'Isle-En-Dodon - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43
Secteur médian : La rente 32130 Samatan- 05 62 62 05 68 / 06 07 55 02 96 / 06 45 93 59 01
Secteur aval : 2 Place de la Halle 31530 Lévignac - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21 / 06 32 87 63 16